



La gazette

de la ville de Messy

SOMMAIRE

- p.3 : Le mot du maire
- p.4 à 7 : Retour en images
- p.8, 9: Projets
- p.10, 11 : Bloc notes
- p.11 : Tribune Libre
- p.12,13 : Au quotidien
- p.13 : Etat Civil
- p.14,15 : Agenda



**Cristina MIGUEZ
DOMINGUEZ**

Conseillère municipale

Directeur de publication : Jean-Lou SZYSZKA

Rédactrice : Cristina Miguez Dominguez

Tirage : 500 exemplaires

Imprimeur : Global Print

ISSN : 2777-7936

Papier de la couverture et intérieur 100 % recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique

Nouveaux Messiens, Messiennes

Les nouveaux arrivants à Messy sont invités à se faire connaître en mairie en retournant le bon ci-dessous notamment pour les inscriptions scolaires à venir.

Nom, Prénom	Date de naissance des enfants
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Adresse	
.....	
.....	

Mairie de Messy

10, Rue Michel Cheverry 77410 Messy

Téléphone : 01.78.74.42.42

Fax : 01.71.41.71.96

E-mail : mairie77410@messy.fr

Site internet : messy.fr

Facebook : [Mairie-de-Messy-Officiel](https://www.facebook.com/Mairie-de-Messy-Officiel)

Le mot du maire



Chers Amis,

L'été avec des chaleurs exceptionnelles a laissé la place à un été indien.

Les enfants ont retrouvé les bancs de l'école.

Nous félicitons nos athlètes qui ont gagné le trophée intervillages. Celui-ci est exposé à l'accueil de la mairie.

Les travaux de l'extension du restaurant et de la cuisine scolaire sont terminés.

Notre centre médical, avec l'aide de la CCPMF, a ouvert ses portes depuis quelques semaines avec une forte fréquentation.

Nous continuons de travailler sur les études des inondations, un point très sensible pour la sécurité des biens et des personnes.

Nous souhaitons la bienvenue à la dynamique équipe du nouveau restaurant de spécialités portugaises Churrasqueria Regalo situé à côté de l'église.

Malgré les turbulences nationales et internationales je vous souhaite plein de bonnes choses pour la fin d'année.

Jean Lou SZYSZKA
Maire de Messy



Retour en images



COMMEMORATION 60EME ANNIVERSAIRE DU CESSER LE FEU EN ALGERIE



DONS UKRAINE



CEREMONIE DU 08 MAI



LES MOUTONS



VOYAGE EN ALSACE DES ANCIENS

VISITE CASERNE POMPIERS PAR LE CME



CLASSE DE DECOUVERTE



Retour en images



CARNAVAL



CHASSE AUX OEUFS ET INAUGURATION RUE
MICHEL CHEVERRY



RUE MICHEL CHEVERRY



FETE DE LA SAINT PIERRE



FETE DE LA SAINT PIERRE



FETE DE LA SAINT PIERRE

Retour en images



EXPOSITION DINOSAURES



INTERVILLAGES



RÉPAS DES BIENVENUS



REMISE DES DIPLOMES ET CARTES CADEAUX
A NOS COLLEGIENS

Retour en images



RENTREE SCOLAIRE



CEREMONIE LIBERATION MESSY



BREVET DES COLLEGES REMISE DIPLOMES ET CARTES CADEAUX

Projets

Extension de la cantine et du centre de loisirs

Les travaux de l'extension de la cantine sont désormais achevés.

Nos écoliers demi-pensionnaires sont désormais accueillis dans les meilleures conditions.

Le chantier aura duré 4 mois pour la réalisation d'une nouvelle cantine, nouvelle cuisine, nouveau revêtement pour la cour de l'école.

Merci aux sociétés qui sont intervenues sur ce chantier afin que les délais soient respectés et que la rentrée scolaire puisse se faire dans de bonnes conditions.

Le coût total de l'opération s'élève à 400 000 euros HT dont 30% ont été subventionnés par le département et 38% par la région.

La cuisine a été intégralement financée par la commune (38 000 euros HT).



Ouverture de l'antenne médicale

Depuis le 5 septembre 2022, l'antenne médicale de Messy a ouvert ses portes en face de la salle des fêtes (anciennement l'Étable). Elle accueille à tour de rôle un médecin généraliste, une pédiatre et une sage-femme.

Les consultations ont lieu 3 demi-journées par semaine uniquement sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat au 01.60.35.31.42.

Le Conseil Municipal se félicite de cette ouverture qui, grâce au concours de la CCPMF, voit sa fréquentation en constante augmentation.



Projets

Le lotissement des Fruitiers

La démolition du bâtiment s'est déroulée sous la supervision de la mairie. Aucun incident n'est à déplorer et ce malgré la présence de certains matériaux nécessitant un traitement spécial. Nous remercions les entreprises qui sont intervenues sur cet ouvrage.

Travaux à entreprendre suite aux inondations

M. le Maire a reçu le rapport d'étude de fonctionnement hydraulique du bassin versant du Gué Brûlé.

Suite à cette étude il se dégage que des travaux devront être entrepris sur le chemin communal reliant la ferme Bouquin et le terrain de modélisme ainsi que sur la route du Gué Brûlé.

Des travaux devront être mis en œuvre avec le concours de la CCPMF.

D'autre part, les études de réalisation du barreau RN2 / RN3 demandent une étude face au ruissèlement en cas de fortes pluies. Étude menée par le département, la CCPMF et la commune.

Les Syndicats

Syndicat de la Beuvronne

Le 22 septembre 2022, avec Pascal Hiraux, Maire de Montgé-en-Goële et les membres du syndicat de la Beuvronne, nous avons officiellement réceptionné les travaux de réouverture du fossé et de création de 2 dépressions de zones humides permettant la montée en charge des eaux en cas de fortes intempéries et un écoulement plus échelonné vers le sud du bassin versant de la Beuvronne. Parallèlement les travaux de mise en sécurité du rû de l'abîme à Nantouillet se sont achevés et les travaux de la zone d'expansion de crue à Claye-Souilly ont débuté cette semaine.



Syndicat du SMITOM

Suite à la démission du président de nouvelles élections ont eu lieu. Le nouveau président est M. Pascal HIRAUX, Maire de Montgé-en-Goële.

LA RENOVATION ENERGETIQUE

Avec la création de SURE, le Service Unique de la Rénovation Énergétique, la Communauté de Communes Plaines et Monts de France met à disposition des habitants et acteurs du territoire l'expertise d'une conseillère dédiée pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique en vous aidant notamment à mobiliser les aides financières auxquelles vous êtes susceptibles d'être éligibles.

- Co-financé par la collectivité, l'ADEME* Île-de-France, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne et la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, ce service permet aux particuliers comme aux collectivités et TPE/PME de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants.

- Les propriétaires de maisons individuelles pourront être accompagnés de la sensibilisation jusqu'à la phase travaux en synergie avec les différents acteurs de l'habitat : Seine et Marne environnement, ANAH*, CAUE*, ADIL* et FFB*. Ainsi, ces acteurs travailleront ensemble dans l'objectif de simplifier vos démarches tout en vous permettant de bénéficier d'approches architecturales, juridiques et financières et en facilitant enfin la recherche de professionnels pour réaliser vos travaux.

- Le service concerne également, à travers des actions de sensibilisation, de conseil, et de suivi, les copropriétaires, les bailleurs mais également le petit tertiaire.

- Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en octobre 2022) :

- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

- **L'Éco prêt à taux zéro** : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

Bloc notes

- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 euros.

- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.
L'exonération de taxe foncière : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

- **Le micro crédit ou le crédit à la consommation** : pour rénover son logement, il est aussi possible de faire appel à un micro crédit (par exemple sur la plateforme : <https://finfrog.fr/micro-credit>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.

Vous pouvez dès maintenant contacter votre conseillère SURE au 01 60 54 68 40 / sure@cc-pmf.fr.
Calendrier des permanences à la CCPMF

FLANDE & MONTS DE FRANCE
Département de la Région wallonne

SURE
Service public de la Région wallonne

Le calendrier des permanences 2022
au siège de la CCPMF

Janvier	Février	mars	avril	mai	juin
17	09	01	11	04	01
18	10	09	12	05	02
26	11	10	20	06	08
27	14	11	21	09	15
28	15	23	22	10	16
	28	24		23	17
		25		24	20
		28			21
		29			

une information et un accompagnement gratuits
sur la rénovation énergétique de votre logement ou bâti
par un conseiller Maîtrise de l'énergie

POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLER:
01 60 54 68 40 / sure@cc-pmf.fr

Tribune Libre

Ensemble un avenir pour Messy
Christian OSTROWSKI

Pas d'article remis.

Au quotidien

Sortie des bacs

Afin de limiter au maximum la présence des poubelles sur nos trottoirs, chacun doit veiller à les **SORTIR LA VEILLE AU SOIR** et les rentrer après la collecte.

Par ailleurs nous vous rappelons que **les bacs de tri sélectif (COUVERCLE JAUNE) sont collectés toutes les 2 SEMAINES** conformément au planning ci-dessous.

Merci de le respecter !

2022
CALENDRIER

COLLECTE DES DÉCHETS
sortir les bacs la veille
Collecte assurée même les jours fériés

Communauté de Communes
Plaines & Monts de France
Messy

Parce qu'il est possible de réduire jusqu'à 30% le contenu de votre poubelle

La CCPMF distribue gratuitement des composteurs

et offre des poules pouvant manger jusqu'à 150 kg de restes alimentaires

Une question ?
Besoin de plus d'informations ?
Plaines & Monts de France
01 60 54 68 40

La collecte s'effectue une fois par semaine mais en 2023 toute levée dépassant les 18 prévues dans la part fixe sera facturée.

DÉCHETS MÉNAGERS
Mardi Matin

Le bac de tri sélectif est collecté toutes les **2 semaines**

COLLECTE SÉLECTIVE

janv	fev	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
13	10	10	07	05	02	14	11	08	06	03	01
27	24	24	21	19	16	28	25	22	20	17	15
					30						29

DÉCHETS VERTS
Mercredi Après-midi
du 06/04 au 30/11

ENCOMBRANTS
Sur inscription :
01 60 54 68 40
environnement@cc-pmf.fr

VERRE
A jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune

OFFERT

Propreté des trottoirs

Certaines rues du village sont la cible répétée de déjections canines et de dépôts sauvages.

Face à ces incivilités récurrentes, certaines personnes ont été identifiées par nos systèmes de vidéo protection et ont été verbalisées.

Par ailleurs nous vous rappelons que le retrait des mauvaises herbes le long de vos murs et clôtures est à votre charge tout comme le déneigement / salage en période hivernale.

Service des encombrants à Messy

Soyons citoyens

Lorsque mes voisins ont pris rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants, je n'en profite pas pour ajouter les miens...sans demander leur avis!

Au quotidien

ENTRETIEN DU CIMETIERE

Depuis 2014, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur la commune et cela inclus le cimetière.

Lors de l'entretien des sépultures, nous vous remercions de ne pas utiliser de produits chimiques tels que les herbicides, insecticides et fongicides.



Etat civil

Ils nous ont rejoint

Lucas né le 16/04/2022 (né sur la commune)
Maylone né le 09/06/2022
Ali né le 24/07/2022
Nathan né le 01/09/2022
Mina née le 13/09/2022
Priam née le 13/09/2022

Ils se sont unis

Gilbert et Marie-Christine le 15/01/2022
Jean-François et Diatou le 02/07/2022
Philippe et Florence le 02/07/2022
Laurent et Boliny le 16/07/2022
Abdoulaye et Compé le 08/10/2022

Ils nous ont quitté

COLLIN Geneviève le 22/11/2021
CAMARA Coumba le 21/01/2022
GUERIN Marc le 26/04/2022



Agenda

AGENDA DE LA MUNICIPALITE

Mardi 22 Novembre 2022

Match France – Australie à 20H00 dans la salle des fêtes

Samedi 26 Novembre 2022

Match France – Danemark à 17H00 dans la salle des fêtes

Samedi 26 Novembre 2022

Visite de l'Arc de Triomphe par le Conseil Municipal des Enfants

Samedi 10 Décembre 2022

Distribution des colis aux Anciens
Remise des colis de 10h00 à 12h00 à la mairie pour ceux qui en ont fait le choix

Dimanche 11 décembre 2022

Festivités de Noël

A venir en janvier 2023

Rencontre intergénérationnelle

FESTY MESSY

Nouveau bureau

Présidente : Alexandra Bertrand

Trésorier : Moustapha El Douib

Secrétaire : Martine Szyszka

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'EGLISE

Date à confirmer

Veillée de Noël et montage de la crèche.

ASSOCIATION RANCHO AMIZADES DO ALTO MINHO

Samedi 28 janvier 2023

Tournoi de jeu de cartes portugais « SUECA »

Samedi 01 avril 2023

Repas dansant



En Sel et Marne



A Messy, depuis maintenant trois ans, un Sel, s'est créé !
Le SEL, qu'est-ce que c'est ?

✓ Une plateforme d'échanges et de partage

- Pour mieux vivre ensemble
- Une alternative aux systèmes économiques actuels
- Pour privilégier le lien plutôt que le bien
- Une transition vers une société juste respectant l'Humain et l'Environnement

✓ Une autre conception de l'économie locale

- Plus équitable
- Sans échanges d'argent (la monnaie d'échange est le « grain de sel »)
- 1 grain de sel équivaut à 1 minute de temps donné
- Plus enrichissante : chacun offre ses compétences et peut bénéficier de celles des autres
- Plus conviviale, plus durable
- Privilégie la consommation locale

Nous organisons régulièrement des rencontres, des activités, pour nous retrouver et échanger.

Des exemples de nos propositions : vide dressing, atelier cuisine, rencontre littéraire, soirée conte.....

Vous êtes intéressés, venez nous rejoindre ou contactez-nous.

Corinne : 06 06 88 67 83

LE RIDEAU ROUGE

Présente

la
Grande Parade

3 Décembre 2022
20H30

Salle des Fêtes de Messy
Rue Michel Cheverry

Tarif 10€
Enfant - 12 ans : 5€

 asmdemessy@gmail.com

Agenda

Le week-end des 14 et 15 Octobre 2022 s'est déroulé un très bel événement à la salle des fêtes de Gressy : une exposition de peintures, sculptures des élèves de Yuri Moreno Ruiz, ainsi que des photos. Cette exposition, organisée par le GAG et Yuri Moreno Ruiz, à laquelle participait l'atelier de peinture de Messy, a rencontré un vif succès.

L'atelier de peinture de Messy vous réserve une autre surprise le 11 novembre. À suivre dans la prochaine Gazette!



Photos Corinne Jamet



2022 / 2023

L'association sportive de Messy propose:

THEATRE : Lundi 20h/23h

COUTURE : Lundi 17h/19h - 19h/21h

QI GONG : Mardi 19h/20h15

ZUMBA : Mardi :19H30/20H30

Jeudi : 19H/ 20H

PEINTURE : Mardi 14h/17h

MULTISPORTS : Mercredi 17h/18h

YOGA: Jeudi 19/20h et 20h15/21h15



Lever du soleil sur les champs de Messy - CMD